



PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de MONCHY AU BOIS

SOCIETE 3CA

**EXPLOITATION D'UNE CENTRALE
A PRODUCTION D'ELECTRICITE**

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral du 1er juillet 2010 prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'un mois, sur le projet présenté par la Société 3CA, 15-19 rue Louis Le Grand - 75002 PARIS, à l'effet d'être autorisée à exploiter une centrale à production d'électricité, lieudit « Fond des Seize » à MONCHY AU BOIS.

Cette enquête se déroulera en Mairie de MONCHY AU BOIS, du 30 août 2010 au 30 septembre 2010 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Michel-Ange MOUQUET, officier général de l'armée de l'air en retraite, Commissaire-Enquêteur, sera présent à la Mairie de MONCHY AU BOIS :

- le lundi 30 août 2010 de 14 h à 17 h
- le jeudi 9 septembre 2010 de 14 h à 17 h
- le vendredi 17 septembre 2010 de 16 h 30 à 19 h 30
- le mardi 21 septembre 2010 de 9 h à 12 h
- le jeudi 30 septembre 2010 de 9 h à 12 h

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de MONCHY AU BOIS, pendant au moins un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront les consulter sur le site internet de la préfecture du pas-de-calais (thème « consultation du public »).